

de retard, il a été fait par rapport à la marche de ces troupes un nouvel arrangement, suivant lequel leur route, au lieu d'être dirigée par la partie orientale de la *Lithuanie*, a été réglée par *Radziwilliski*, en-deçà de la frontière de *Courlande* & de *Samogitie*, pour marcher le long de la *Niemen* jusqu'à *Grodno*, d'où elles continuèrent leur route par le *Palatinat de Podlachie*, par celui de *Mazovie*, & par celui de *Sendomir*, afin de se porter sur *Cracovie*, & de-là en ligne directe sur *Troppau*, où elles suivront la frontière de *Silesie*, pour entrer dans la *Moravie* & dans la *Bohème*. Arrangement qui abrège au moins de 60 lieues la marche réglée en premier lieu. On en a pris une autre à l'égard des gros équipages des Officiers Généraux & d'une partie des attirails de guerre de ce Corps de troupes. On prend le parti de les envoyer par mer, pour éviter le retardement qu'ils autoient pu occasionner dans la marche, si on les avoit envoyés par terre. Une quarantaine de Galeres ont eu ordre en conséquence de partir des Ports de *Cronstadt* & de *Revel*, pour faire ce transport à *Dantzic* & à *Lubec*.

III. Mr. d'Aillon, Ministre du Roi Très-Chrétien auprès de l'Impératrice, que nous avons dit le mois passé avoir demandé son audience de congé de S. M. Imp., est parti le 13. Janvier de *Petersbourg* pour retourner en *France*, sans l'avoir euë, pour les raisons qu'on va rapporter. Sur la demande de l'audience en question, Mr. Wassełoski, Maître des Cérémonies, se rendit le 10. du même mois de Janvier chez ce Ministre, & lui remis la déclaration suivante de l'Impératrice:

P. 2. » Comme